

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :
28 juin 2019

Date d'affichage :
11 juillet 2019

L'AN deux mille dix-neuf, le **4 juillet** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SANNAT, MM. VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Emilie LARIEU, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2019**

QUESTION N° 31

OBJET : Fonds d'Initiatives Sportives : Association Pour la Promotion de Riom et de son Territoire

RAPPORTEUR : Daniel GRENET

Question étudiée par la Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » qui s'est réunie le 19 juin 2019.

Le Fonds d'Initiatives Sportives prévu au budget 2019 vise à aider les Associations, lors de manifestations sportives exceptionnelles.

Dans ce cadre, il est proposé de verser une subvention de :

- 1 657,60 € pour la mise en place d'une animation festive de la Ville autour du vélo dans les commerces du centre-ville dans le cadre de la course cycliste du Critérium du Dauphiné le mardi 11 juin 2019.

Les crédits seront prélevés sur le Fonds d'Initiatives Sportives, imputation 924-40, article 6574, enveloppe 2916.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 1 657,60 € à l'Association Pour la Promotion de Riom et de son Territoire.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 4 juillet 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL